

## Objectif :

## concrétiser le protocole !

Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

Septembre 2017

Le mardi 19 septembre 2017, le Directeur Général de la Police Nationale, assisté de Julien DEFER, recevait le bureau national du SCSI-CFDT.

Le secrétaire général a rappelé les positions de notre organisation sur la feuille de route communiquée par le ministre, les réformes annoncées et les préoccupations des cadres de la sécurité intérieure.



Le SCSI-CFDT a tout d'abord remercié monsieur MORVAN pour son investissement dans les négociations du protocole. Comme nous l'avons annoncé, cette signature se traduit mécaniquement aujourd'hui par un nouveau ratio d'avancement au grade de commandant de 15%. Ce ratio permettra donc d'augmenter de 50% le nombre de promus au grade de commandant pendant les trois ans à venir.

En revanche, nous avons souligné le mécontentement actuel de l'ensemble des officiers relatif à la mauvaise déclinaison concrète du protocole, de retards d'application inadmissibles et d'un travail sur les nomenclatures toujours pas finalisé.

### Suite à nos développements sur l'ensemble des problématiques, le DGPN s'est engagé :

- Affligé par la situation qui n'a que trop duré, à donner des instructions pour finaliser en urgence le travail des nomenclatures, chiffrer les objectifs avec l'impératif pour les directions d'avoir une vision partagée et cohérente
- A clarifier les transferts de postes de CP à officiers par un travail technique et cohérent et non par défaut
- À prendre une décision sur le galonnage des commandants divisionnaires avant la fin du mois d'octobre
- A « clôturer le chantier du temps de travail » en publiant à la fin du trimestre un arrêté régissant le temps de travail et concrétisant enfin le décret du 30/01/2017 obtenu par le SCSI-CFDT
- A ce que les moyens nécessaires soient donnés au BOP pour régler les problèmes de retard relatif aux arrêtés (nomination, échelon, IRP chef de service ...) et à la gestion de l'ASA.
- A étudier la question du site de la formation initiale des cadres et celle d'une académie de Police.

Nous avons évoqué l'ensemble des dossiers de fond en lui indiquant que le temps des réformes était venu pour redonner tout son lustre à la police. Il est maintenant nécessaire de faire preuve d'imagination, de repenser en profondeur l'organisation des services et celle de la chaîne hiérarchique.

Cet objectif nécessite une évolution de la parité PN/GN, comme par exemple celle concernant les décorations, promise au SCSI-CFDT par le ministre. Nous avons, dans cet esprit, remis au DGPN notre dossier Police / Gendarmerie établissant un constat de la situation actuelle et déclinant des propositions pour la faire évoluer.